

## **Femmes victimes de Violence durant la crise du Covid 19**

**Hela Kochbati (Chercheure / Tunisie)**

En période de confinement du 22 mars au 04 mai 2020, les services du ministère tunisien de la Femme et de l'enfance ont enregistré une hausse considérable au niveau des cas de violence contre la femme. En effet, selon le ministère précité, en cette période, qui coïncide avec l'instauration du confinement, le nombre des cas de violence contre la femme a quintuplé au printemps 2020 par rapport à la même période en 2019.

Au cours de la période de confinement pour contrer l'épidémie du Covid 19, les habitudes sociales ont changé et les conduites des familles ont été également influées par les nouvelles dispositions de se protéger de la contamination virale, le temps de contact entre les différents membres de la famille et notamment entre les couples est devenu encore plus large, ce qui pourrait expliciter la recrudescence des cas de femmes violentées au sein de leur famille. Dans des habitations étroites, des petits appartements et logis, la proximité à la longueur de plusieurs journées a entraîné l'émergence de conflits. Certains hommes sont très lâches, pour eux frapper une femme c'est signe de puissance, alors que c'est le contraire. Certains hommes sont très lâches, pour eux frapper une femme c'est signe de virilité, alors que c'est le contraire et c'est très grave. Le ministère de la Femme et de l'enfance avait annoncé dès le 4 février 2020 que le numéro vert 1899 mis en place au profit des femmes victimes de violence désormais opérationnel 24h/24. Les weekends sont également couverts par ce service. Le confinement a eu des conséquences spécifiques et significatives au sein des familles tunisiennes. La tension a augmenté et les risques d'agression contre les femmes sont beaucoup plus culminants.

Trois ans après le vote de « la loi 58 » pour lutter contre les violences à l'encontre des femmes, dite loi intégrale contre les violences faites aux femmes, les progrès sont lents. D'un côté, six centres d'hébergements et des refuges ont ouvert pour les femmes victimes de violence accueillant de 900 femmes et 120 enfants depuis une décennie. Mais de l'autre côté, les plaintes se multiplient, avec le dépôt de 25 000 plaintes pour violences en 2018 et puis plus de 40 000 pour violences conjugales de 2018 à mai 2019 selon les chiffres du Ministère de la femme. Et donc, plus de 40 mille affaires de violence contre les femmes et les enfants ont été enregistrées en Tunisie en moins d'une année. Par ailleurs, le numéro vert du ministère de la Femme a enregistré 6 500 appels de 2017 à fin mars 2019, sans qu'on puisse connaître le nombre de plaintes qui débouchent réellement sur un verdict favorable, puisqu'il n'y a pas de statistiques.

Depuis longtemps ici des lois protègent les femmes. Cela n'a pas empêché la société de rester en majorité patriarcale et sexiste parce que nous ne sommes jamais interrogés sur les moyens de changer les mentalités. Nous devons débattre d'avantage de ces questions. Le rythme de la métamorphose d'une telle société patriarcale doit s'accélérer pour préserver les femmes de drames qui à maintes reprises sont évitables avec l'adoption de mesures de prévention.

**Mots clés :** Violence, femmes, confinement, covid 19, société & prévention